



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 janvier 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 février 2004

**Demande de financement à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour
la numérisation des réseaux d'eau**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004

DELIBERATION D20040036

Eau

**Demande de financement à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
pour la numérisation des réseaux d'eau**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de la loi Voynet, il est rappelé que chaque collectivité est dans l'obligation de disposer pour chacun de ses réseaux de fichiers informatiques décrivant ce patrimoine et le situant dans l'espace en coordonnées normalisées.

La Ville de Niort doit ainsi, concernant ses réseaux d'eau, procéder à leur numérisation, ce qui sera fait sur le nouveau fond cadastral aux normes de la Direction Générale des impôts.

Ce projet présente également un intérêt pour la programmation de travaux et pour la localisation, dans le cadre de la future modélisation des réseaux d'eau, des tronçons les plus dégradés et présentant le plus fort taux de fuites. A ce titre, une subvention peut être sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou son Adjointe Déléguée à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne un financement au taux le plus avantageux pour la numérisation des réseaux d'eau de la ville de Niort.
- Autoriser Monsieur le Maire ou son Adjointe Déléguée à signer tout document relatif à cette affaire.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)